



ANNEXE FICHE CONSEILS
RAVEALEMENT DE FAÇADE : COULEURS
D'ENDUITS

Cette fiche technique a été élaborée par le

Service Départemental
de l'Architecture et
du Patrimoine
du Bas Rhin
Palais du Rhin
2, Place de la République
67082 Strasbourg cedex

Tél. : 03 69 08 51 00

Fax : 03 88 23 53 21

Mél : sdap67@culture.gouv.fr

Site Internet : www.sdap-67.culture.gouv.fr

• Outre Forêt :

Zones urbaines : gamme de blanc cassé (réf. RAL : 080 90 05) et d'ocres jaunes accompagnées le plus souvent par des volets verts et des menuiseries blanc cassé. Les portes garde les teintes bleutées traditionnelles (réf. RAL : 080 90 60).

Zones rurales : certains villages restent très homogènes du point de vue de leur couleur et de leur couverture (réf. RAL : 080 90 05, blanc avec volets verts pour Seebach ou blanc avec volets blancs pour Hunspach)).



RAL : 080 90 05
KEIM : 9870 ou
92 98

RAL : 080 90 10
KEIM : 9097

RAL : 070 80 30
KEIM : 9051

RAL : 270 70 15
Ou 250 70 15

Pan de bois
exclusivement
RAL : 280 80 10

• Alsace Bossue :

Zones urbaines : les tons dominants restent très pastels (réf. RAL : 080 80 30, 200 70 35) mais pas de blancs purs.

Zones rurales : les tons dominants restent les mêmes (réf. RAL : 080 80 30)



RAL : 060 80 20
KEIM : 9192

RAL : 080 80 30
KEIM : 9073

RAL : 280 80 10

RAL : 080 70 10
KEIM : 9310

RAL : 030 50 20
KEIM : 9183

• Pays de Hanau :

Zones urbaines : gamme d'ocres roses et jaunes (réf. RAL : 080 80 20, 080 70 20); mais aussi avec le gris empêtré. A Bouxwiller le crépi est souvent égayé d'un double trait de peinture, rouge et noire, à l'intérieur des panneaux. Les bâtiments 19^{me} sont souvent caractérisés par une gamme de vert ainsi que de l'ocre rouge (réf. RAL : 130 80 10, 050 60 30).

Zones rurales : divers nuances d'ocres pâles.



KEIM : 9192 ou
équivalent

RAL : 080 80 30
KEIM : 9073

RAL : 080 80 20
KEIM : 9332

RAL : 120 70 10
KEIM : 9389

RAL : 050 60 30
KEIM : 9144

Pan de bois
exclusivement
RAL : 030 50 20
KEIM : 9183

• Kochersberg :

Zones urbaines : gammes d'ocres jaunes (réf. RAL : 085 80 10, 085 80 20, 085 80 30).
Zones rurales : présence de nombreuses maisons catholiques aux teintes bleutées (traditionnellement couleur de la Vierge, réf. RAL : 260 80 05) pour les maisons catholiques (le rouge étant réservé au famille protestantes), pour cela on utilisait un mélange de chaux et de granulés (Blaekajels.)



RAL : 085 80 10
KEIM : 9312

RAL : 085 80 20
KEIM : 9271

RAL : 080 80 20
KEIM : 9192

RAL : 280 80 10
KEIM : 9493

RAL : 280 80 10

Pan de bois
exclusivement
RAL : 085 80 30
KEIM : 9329

• Vignobles :

Zones urbaines : on y retrouve des tons ocres rouges et crème (réf. RAL : 080 60 10, 080 80 20, 080 80 40, 040 50 30). Les tons dominants sont toutefois ponctuellement présents dans les villes (réf. RAL : 240 70 05, 130 80 10).
Zones rurales : certains villages (Mittelbergheim...) ont gardé des dominantes d'enroul naturels sans couleurs vives.



RAL : 080 80 10
KEIM : 9292

RAL : 080 80 20
KEIM : 9332

RAL : 060 80 20
KEIM : 9192

RAL : 040 60 20
KEIM : 9187

KEIM 9089-
9090-9091 ou
équivalent

Pan de bois
exclusivement
RAL : 270 70 15

Pan de bois
exclusivement
RAL : 040 50 40
KEIM : 9164

RAL : 240 70 05
KEIM : 9488

RAL : 120 70 10
KEIM : 9389

• Ried :

Zones urbaines : dominent les crépis blancs (réf. RAL : 075 90 10, gris (réf. RAL : 000 90 00, 260 90 05), jaunes (réf. RAL : 075 80 20) ainsi que des ocres roses pâles (réf. RAL : 060 90 10, 060 90 05). Subsistent cependant des tonalités plus vives : bleus, verts et rouges dont l'usage étaient autrefois plus répandu.
Zones rurales : les couleurs sont dans les mêmes teintes que celle du vignoble mais plus claires



RAL : 075 80 20
KEIM : 9095

RAL : 075 90 10
KEIM : 9136

RAL : 060 90 10
KEIM : 9176

RAL : 060 90 05
KEIM : 9135

RAL : 070 80 10
KEIM : 9554

Pan de bois
exclusivement
RAL : 000 90 00
KEIM : 9494

• Val de Villé, vallée de la Bruche :

Zones urbaines : les couleurs sont dominées par la teinte naturelle de la chaux de blanc à l'ocre jaune clair. **Zones rurales :** les couleurs sont dominées par la teinte naturelle de la chaux de blanc à l'ocre jaune clair souvent assorties de volets et portails sauge de bœuf

L



RAL : 080 90 10
KEIM : 9097

RAL : 075 80 20
KEIM : 9095

RAL : 060 90 05
KEIM : 9135